

/DA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----

DECRET N° 89-321 du 14 Août 1989

Portant nomination des Membres et du  
Président du Conseil d'Administration  
de la Société Nationale d'Assurances  
et de Réassurances (SO.N.A.R.)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU L'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU La loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU Le décret N° 89-140 du 17 Avril 1989 portant approbation des Statuts de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance;
- VU Le décret N° 88-165 du 22 Avril 1988 portant nomination des Membres et du Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance ;
- VU Le décret N° 89-310 du 5 Août 1989 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- SUR Proposition du Ministre des Finances et du Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques,
- LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du Mercredi 2 Août 1989,

DECRETE :

Article 1er.- Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SO.N.A.R.), les Camarades ci-après désignés :

Membres :

- Antoine Atey Ursul CAKPO : Administrateur du Trésor, en service au Ministère des Finances ;

.../...

- Mouftaou ALIDOU : Administrateur des Impôts, en service à la Direction des Impôts, personnalité compétente ;
- Lucien SEBO : Magistrat, Directeur des Etudes et de la Planification, représentant du Ministère de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- Gustave PADONOU : Administrateur des Services Financiers, Directeur des Affaires Financières et Administratives, représentant du Ministère de l'Industrie et de l'Energie ;
- Pierre-Claver TOKPLO : Administrateur Civil, Directeur Adjoint de la Coordination des Aides Extérieures, représentant du Ministère du Plan et de la Statistique ;
- Jeanne MIDAHUEN : Administrateur Civil, Directrice des Affaires Financières et Administratives, représentant du Ministère de l'Equiperment et des Transports ;
- Pierre Damien LAWSON : Administrateur des Assurances, Représentant du Personnel de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance.

ARTICLE 2.- Le Camarade Antoine Atey Ursul CAKPO est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance.

ARTICLE 3.- Sauf indication expresse et contraire des Organismes mandants, les successeurs des Administrateurs sus-désignés dans leurs fonctions antérieures les remplacent automatiquement au sein du présent Conseil. Un acte subséquent sera pris pour régularisation.

ARTICLE 4.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment celles du décret N°88-165 du 22 Avril 1988 susvisé sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 14 AOUT 1989

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National

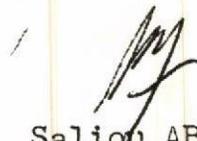
Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,



Didier DASSI

Le Ministre de la Justice, Chargé de  
l'Inspection des Entreprises Publi-  
ques et Semi-Publiques,



Salim ABOUDOU

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 2 ANR 2 MF-MJIEPSP 8 AUTRES MINIS-  
TERES 13 CEAP 6 SGCEN 4 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 3 DCCT 1 GCONB 1  
~~ONEPI 2 SONAR 8 CCTB 1 DR DSDV-DI 10 JMB-FASJEP 2 BN-DAN 2 JORFB 1~~